

Versements de crédits.

G. L. N.

Vote les dépenses de crédits suivants

- 1) Santé publique : 4252⁺ à prendre ch 1 art 6. All. p. 51000
- 2) Fonds nat. pour l'éducation all. p. 7143⁺ à prendre ch 1 art 6. w - 51000⁺
- 3) Bâtiments communaux et électricité : 15000⁺ à prendre ch 3 art 1. Dépenses pour 15000⁺
- 4) Taxe d'abatage : 21000⁺ à prendre en comp. de recettes ch 6 art 9
- 5) Eau : ch 1 art 1. 3330 w ch 1 art 6. 51000